



## **#Table ronde FEDEM sur le thème des transports et des logements pour actifs**

À l'occasion du salon *Monaco Business* qui se tiendra le mardi 14 novembre 2017, à l'Auditorium Rainier III, la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM) organisera, de 10 heures à 11 heures, une table ronde sur les transports et les logements pour actifs, enjeux majeurs pour le développement économique et l'attractivité du pays.

Si l'économie monégasque se porte globalement bien, elle est entachée par les difficultés quotidiennes d'accès à la Principauté des dizaines de milliers de pendulaires, ce malgré les améliorations récentes. Transports et logements pour actifs sont liés : le problème des transports ne pourra pas être résolu sans rapprocher les actifs de leur lieu de travail, ni sans optimiser le trafic ferroviaire sur la ligne la plus fréquentée de France.

Parce que cette problématique nous concerne tous, la FEDEM a réuni les décideurs institutionnels, politiques et privés, qui en débattront et proposeront des solutions pour améliorer la situation.

## **#Des intervenants impliqués**

Cette table ronde, présidée par *Philippe Ortelli*, Président de la FEDEM, et animée par *Jean Tonelli*, dirigeant du Groupe Expression et animateur régulier d'ateliers de réflexion stratégique, fera intervenir la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, *Thierry Poyet*, Conseiller National, *Patrick Dubief*, Chef de Gare Monaco Monte-Carlo, *Gérard Spinelli*, Maire de Beausoleil, et *Renaud Durand*, chef d'entreprise et dirigeant d'Adecco Monaco.

## **#La FEDEM partenaire des entreprises monégasques**

Depuis 1945, la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM), anciennement dénommée Fédération Patronale Monégasque (FPM), défend les intérêts des entreprises de la Principauté.

Elle s'engage au quotidien à leurs côtés en développant les services fournis aux 28 syndicats patronaux qu'elle fédère et au millier d'entreprises de tous secteurs qu'ils rassemblent, en particulier l'assistance juridique pré-contentieuse gratuite en Droit Social Monégasque.

Elle propose également, avec le soutien du Gouvernement Princier, une aide à la formation professionnelle réservée aux salariés et dirigeants du secteur privé dont la société est basée à Monaco. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier d'une rétrocession gouvernementale de 30% HT pour des formations généralistes en langues étrangères, français pour étrangers, informatique-bureautique, techniques d'accueil, et de 25% HT pour le management, la communication, les ressources humaines (plafonnées à 4500 € par an et par entreprise).

La FEDEM représente les entreprises auprès des Autorités, et participe à la transformation des dispositions légales et réglementaires, pour que le Droit Social Monégasque soit adapté aux réalités opérationnelles des entreprises et aux spécificités d'une économie majoritairement composée de PME d'une taille moyenne de 23 salariés.

Elle s'investit aussi dans certains dossiers économiques, et notamment l'aménagement du territoire, pour adapter les infrastructures au développement économique, les transports et les logements pour actifs.

Pour plus d'informations sur la FEDEM, rendez-vous sur : [www.fedem.mc](http://www.fedem.mc)